

---

9<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration,  
lundi le 9 décembre 2024, 19 h

au Centre communautaire Claude-Allard- RC19  
3200, avenue D'Amours

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

M. Nicolas Gagnon	Président (en ligne)
M. Jean-François Ross	Vice-président
M <sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M <sup>me</sup> Chaymae Yousfi	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M <sup>me</sup> Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

M <sup>me</sup> Suzie Beaulieu	Administratrice
M. Kévin Breault	Administrateur
M. Carol Létourneau	Secrétaire

**Participation citoyenne :** Deux citoyens sont présents en salle

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Jean-François Ross ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jean-François Ross fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter. M. Jean-François Ross de retirer le point *Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2024*. M<sup>me</sup> Maude Cossette Bergeron suggère l'ajout du sujet «Compte-rendu de la Conférence internationale : La santé durable, vecteur de progrès socioéconomique» au point *Suivi des dossiers*.

### Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 26 novembre 2024	19 h 03
4. Questions et commentaires du public (1 <sup>ère</sup> période)	19 h 50
5. Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 05
6. Suivi des dossiers	20 h 20
• Suivi – Résolution portant sur la zone de 30 km/h devant l'École Saint-Mathieu	
7. Questions et commentaires du public (2e période)	20 h 50
8. Fonctionnement	21 h 00
• Trésorerie	
• Correspondance	
• Discussion	
9. Divers	21 h 10
10. Levée de l'assemblée	21 h 20

### **RÉSOLUTION CQP-24-CA-46**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

*Adoptée à l'unanimité*

### **3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 26 NOVEMBRE 2024**

Étant donné que le procès-verbal de l'assemblée de novembre 2024 n'a pas encore été révisé, l'adoption est reportée à la prochaine séance.

### **4. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)**

Il n'y a pas d'intervention.

### **5. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

M. David Weiser fait part des nombreuses activités festives qui ont animé le centre communautaire Claude-Allard, de même que les nombreux marchés dont bénéficie la Ville cette année.

Il mentionne que la Ville est en période de budget, une période assez intensive où les conseillers révisent les allocations des divers services municipaux.

Le conseiller précise que sur la rue Bar-le-Duc, on peut désormais se stationner en tout temps du côté Est, mais qu'un stationnement de 10 minutes seulement est maintenant alloué sur le côté Ouest (du côté du centre Saint-Mathieu).

M<sup>me</sup> Anne Corriveau invite les membres de l'assemblée à aller prendre le pouls de l'ambiance festive au Marché allemand de Noël ainsi qu'au Marché de Noël de Cap-Rouge.

Au conseil d'arrondissement, plusieurs sommaires ont été adoptés, pour divers sujets tels qu'une subvention octroyée au camp Kéno ainsi que pour l'aménagement de corridors scolaires de quelques écoles et divers projets pour lesquels le Conseil a tenu des consultations publiques.

Elle souhaite de joyeuses Fêtes à l'assemblée.

M. Luc Pesant s'informe de la procédure pour demander à la Ville que le stationnement ne soit permis que d'un seul côté de la rue D'Amours.

### **6. SUIVI DES DOSSIERS**

#### **6.1 Compte-rendu de la Conférence internationale : La santé durable, vecteur de progrès socioéconomique**

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron fait la lecture du compte-rendu de M<sup>me</sup> Suzie Beaulieu qui a assisté à la *Conférence internationale : La santé durable, vecteur de progrès socioéconomique* le 3 décembre dernier.

*J'ai eu le privilège d'assister à cet événement qui a réuni une centaine de personnes représentant les milieux universitaire, municipal, gouvernemental, sans compter la société civile dont je faisais partie, en tant que membre du conseil de quartier du Plateau de Sainte-Foy. D'autres conseils de quartier étaient également représentés, à*

savoir Sillery, Vanier, Maizeret, Neufchatel-Lebourgneuf, Saint-Sacrement, Pointe-de-Sainte-Foy, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Roch.

*La journée a donné lieu à des échanges bien nourris qui convergent tous vers le même objectif : privilégier les bonnes habitudes de vie, dans un environnement sain, afin de limiter les dépenses en soins curatifs qui grèvent de plus en plus les budgets. L'augmentation de l'espérance de vie observée depuis plusieurs années engendre une pression sur le système de santé, au détriment d'autres priorités, notamment l'éducation.*

*Nos sociétés modernes ont tendance à définir la santé uniquement sous le prisme du curatif alors que d'autres facteurs devraient être pris en considération afin d'agir en amont des problèmes. La question des changements climatiques et de son impact sur les grandes zones urbaines a notamment été soulevée. Un des intervenants a fait référence aux graves inondations à Valence. Les villes sont donc concernées par ces changements. Elles ont, de ce fait, les compétences indirectes sur la santé de leur population, en veillant à préserver ou initier des projets qui assurent un milieu de vie sécuritaire, où la qualité de l'environnement est prise en considération.*

*Quelques exemples bien concrets ont été soulevés. Par exemple, le maire de Nantes mentionné que la ville a réduit à 30 kilomètres/heure la circulation automobile durant la nuit afin d'améliorer la qualité du sommeil des habitants. La représentante de l'Organisation mondiale de la santé a également souligné l'influence néfaste du bruit routier sur la santé mentale des individus.*

*D'autres initiatives visent à favoriser la mobilité active, un élément essentiel pour le maintien d'une bonne santé physique, voire psychologique. Le représentant du conseil de quartier de St-Roch a bien illustré cet enjeu en mentionnant qu'après avoir eu une chirurgie cardiaque, un de ses proches ne pouvait se déplacer à pied pour se procurer ses médicaments puisqu'il n'y avait pas suffisamment de banc public lui permettant de récupérer durant son trajet entre sa résidence et la pharmacie. Il s'est donc résigné à commander en ligne, ce qui nuit à sa réhabilitation physique ainsi qu'à sa santé mentale puisqu'en demeurant cloîtré chez lui, il se prive d'interagir avec ses concitoyens.*

*Une représentante du conseil de quartier de Neufchatel-Lebourgneuf déplorait les trottoirs mal déneigés, qui la limitaient grandement dans ses déplacements en chaise roulante.*

*Des aménagements urbains propices à la mobilité active, le verdissement d'espace lui sont attractifs pour les citoyens et favorisent l'interaction humaine, tout comme la sécurité des voies cyclables sont autant de gestes qui contribuent au bien-être physique et psychologique des gens. En bout de piste, une portion non négligeable des sommes englouties dans la santé curative peut être dédiée à d'autres secteurs névralgiques, notamment l'éducation.*

*Une présentation du Centre de recherche en santé durable (VITAM) figurait également au programme. VITAM a pour mission de développer et de mobiliser des connaissances afin de contribuer à la promotion et à l'amélioration de la santé par la recherche intersectorielle et socialement responsable. Le Centre se consacre à la*

*recherche en santé durable, avec et pour les citoyens et citoyennes.  
<https://vitam.ulaval.ca>*

*En fin de journée, les intervenants ont souhaité qu'une telle rencontre puisse se tenir à nouveau puisqu'elle permet de s'inspirer de nouvelles pratiques qui donnent de bons résultats.*

*Un des panelistes a mentionné que nos élus doivent faire preuve de courage en proposant une vision à long terme face aux défis des changements climatiques, du vieillissement de la population, de la sédentarisation souvent induite par une utilisation exclusive de la voiture.*

*Je tiens personnellement à remercier la Ville de Québec pour la co-organisation de cette rencontre et surtout d'avoir permis à des citoyennes et des citoyens d'avoir voix au chapitre au même titre que les représentants gouvernementaux et les universitaires.*

*Suzie Beaulieu*

*Administratrice conseil de quartier du Plateau de Sainte-Foy*

## 6.2 Suivi – Résolution portant sur la zone de 30 km/h devant l'École Saint-Mathieu

M. Dave Gagnon Pelletier a partagé aux membres la réponse reçue de la Ville (STMI) suite à la résolution CQP-24-CA-38 adoptée en octobre dernier.

*La notion de zone scolaire est encadrée par un [règlement du gouvernement du Québec](#) faisant partie du Code de la sécurité routière. À ce titre, il nous est impossible de l'étendre aussi loin que demandé.*

*Toutefois, il est vrai que la signalisation actuelle ne reflète pas correctement cette zone : une intervention est déjà prévue pour corriger les limites de vitesse afin qu'elles soient identiques et qu'elles incluent le secteur de la rue du Passage.*

## 6.3 Projet de Sécurité routière

M. Jean-François Ross mentionne qu'il a distribué quelques affichettes pour inciter à ralentir à des concitoyens. Il invite le Conseil à réfléchir à d'autres moyens de distribuer les affiches.

## 6.4 Rencontre sur le bruit autoroutier autour de Duplessis

M. Nicolas Gagnon fait état de la rencontre qu'il a eu avec deux autres membres de Conseils de quartier de Saint-Louis et Pointe-de-Sainte-Foy au sujet du bruit autoroutier autour de l'autoroute Duplessis. Ils ont lu ensemble différentes études sur le bruit afin de joindre leurs forces pour inciter la Ville à gérer plus efficacement les installations et aménagements dans les secteurs adjacents à l'autoroute. Il tiendra au courant des développements ultérieurs par rapport à ce dossier.

## **7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2<sup>e</sup> PÉRIODE)**

Un citoyen invite les membres de l'assemblée à venir assister à la Soirée cinéma *cocooning* qui se tiendra dans la grande salle du centre communautaire Claude-Allard jeudi prochain.

## **8. FONCTIONNEMENT**

### 8.1 Trésorerie

M<sup>me</sup> Maude Cossette-Bergeron mentionne que le solde en date du 30 novembre 2024 du compte est de 1279,64\$.

### **RÉSOLUTION CQP-24-CA-47**

Sur proposition de M. Jean-François Ross, appuyée par M<sup>me</sup> Chaymae Yousfi, il est résolu de verser 135\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*

### 8.2 Correspondance et information

M. Dave Gagnon Pelletier informe que le Conseil a reçu une question concernant la fréquence de collecte des bacs roulants sur la rue Duchesneau, qui est passée aux deux semaines le 7 octobre dernier. Un citoyen indique que certains résidents des maisons en rangée utilisent des sacs et qu'il aurait aimé que la collecte de ceux-ci redevienne hebdomadaire, ce que la Ville a refusé. Même si la collecte des sacs a été maintenue aux semaines seulement dans les milieux denses (Cité-Limoilou, le quartier Montmorency et le secteur Maguire), dans la mesure où cette préoccupation ne semble concerner qu'une seule résidence et que plusieurs de ces propriétaires de maisons en rangée ont, dans les faits, des bacs roulants, la collecte aux deux semaines sera maintenue.

M. Nicolas Gagnon témoigne que certains résidents de cette rue laissent parfois leurs sacs mauves de déchets organiques sur le bord du terrain et que ces sacs se retrouvent alors éventrés par des animaux.

M. Jean-François Ross demande si les camions du service de collecte des ordures ne prennent que les bacs ou bien ramassent également les sacs. M. Dave Gagnon Pelletier effectuera un suivi de complément d'information à ce sujet.

## **9. DIVERS**

M. Jean-François Ross souhaite un excellent temps des Fêtes à tous et toutes.

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 19 h 55.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

---

M. Nicolas Gagnon, président

---

M. Carol Létourneau, secrétaire